

PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 JUIN 2024

Gartempe Saint-Pardoux



Séance du conseil communautaire du 20 Juin 2024.

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes Gartempe Saint-Pardoux, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle Culturelle de Châteauponsac sous la Présidence de Monsieur Gérard RUMEAU à 19h00.

Date de la convocation : 11/06/2024

Délégués en exercice : 27

Délégués présents à la séance : 22

Liste des présents : 22

M. BARAUD Pascal (Châteauponsac)
M. BAYLE William (Saint-Pardoux-le-Lac)
Mme. BRAY Claire (Saint-Pardoux-le-Lac)
M. CREYSSAC Michel (Rancon)
M. DESSON Éric (Châteauponsac)
Mme. Du PUYTISON Claire (Saint-Pardoux-le-Lac)
M. DUBOIS Ludovic (Saint-Sornin-Leulac)
M. GERMANAUD Michel (Châteauponsac)
Mme. GUILLEMOT-BANDOLLIÉRIE Eliane (Châteauponsac)
M. LARDILLIER Jean-Michel (Saint-Pardoux-le-Lac)
Mme. LE LOSTEC Maryline (Saint-Pardoux-le-Lac)
M. MARTIN Pierre (Châteauponsac)
Mme. MASSIAS Virginie (Châteauponsac)
M. PELLEGRINI Bruno (Saint-Pardoux-le-Lac)
M. PINEL Didier (Saint-Sornin-Leulac)
M. PUIGRENIER Michel (Rancon)
M. RIFFAUD Gérard (Rancon)
Mme. ROUAULT Nadège (Châteauponsac)
M. RUMEAU Gérard (Châteauponsac)
Mme. STEPHEN Frances (Châteauponsac)
Mme. TONIAL Brigitte (Saint-Amand-Magnazeix)
M. VIDAL Jean-Marie (Saint-Amand-Magnazeix)

Détails des pouvoirs : 4

Mme PETIT à M. RUMEAU
M. PEYRESBLANQUES à M. BAYLE
M. SEMAVOINE à M. PINEL
M. MIRGUET à Mme TONIAL

Liste des absents : 1

Mme. ALBESPY Annie (Châteauponsac)

Secrétaire de séance : Mme GUILLEMOT-BANDOLIER

Le président informe les membres du conseil qu'un point est à rajouter à l'ordre du jour :

6. Validation du nouveau règlement intérieur applicable aux agents intercommunaux.

7. Mise en place du télétravail pour les agents intercommunaux.

8. Suppression et création d'un poste d'Adjoint technique (pôle Culturel).

9. Acquisition de terrain sur la commune de Châteauponsac.

Les membres acceptent à l'unanimité.

Approbation du procès verbal du conseil communautaire du 10 Avril 2024

Une correction est à apportée au point 9 du procès verbal du 10.04.2024- Correction : « ...Sur la commune de Saint-Sornin-Leulac ».

Le Président propose de passer au vote.

Pour	19
Abstentions	0
Contre	0
Non-exprimés	0

Trois conseillers ne participent pas à ce vote.

Le conseil communautaire approuve ce procès verbal à l'unanimité.

Délibérations

Mme ROUAULT, M. DUBOIS, et M. BARRAUD prennent place en séance à 19h15.

1. Adoption du règlement budgétaire et financier

Aucune remarque n'étant formulée :

Pour	22
Abstentions	0
Contre	0
Non-exprimés	0

Le conseil communautaire adopte le règlement budgétaire et financier 2024 à l'unanimité.

2. Tarification pour la redevance et l'enlèvement des ordures ménagères 2024

Le Président présente les nouveaux tarifs 2024 et leur évolution depuis l'année 2023.

Pour	22
Abstentions	0
Contre	0
Non-exprimés	0

Le conseil communautaire approuve la tarification REOM 2024 à l'unanimité.

3. Demande de Subvention dans le cadre du PDH – Mme DAUPHIN

Le Président explique que cette subvention intervient pour des travaux d'isolation par l'extérieur d'un bâtiment, et que les crédits sont déjà ouverts au budget prévisionnel 2024.

Pour	22
Abstentions	0
Contre	0
Non-exprimés	0

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité l'attribution de la somme de sept cent euros à Mme DAUPHIN dans le cadre du PDH.

4. Mise à jour des représentants au SVRB et SEHV

M. RUMEAU rappelle la nécessité de remplacer M. JL THIBAUT qui siégeait dans ses deux instances extérieures : Syndicat de Voirie de la Région de Bessines et Syndicat Energies de la Haute-Vienne. M. Didier PINEL se propose comme représentant au sein des deux instances.

Pour	22
Abstentions	0
Contre	0
Non-exprimés	0

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité le remplacement de M. THIBAUT par M. PINEL Didier au sein du SEHV et au sein du SVRB.

5. Détermination des montants pour la taxe de séjour 2024.

Le Président décline les nouveaux tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2025 ainsi que leur évolution depuis 2020.

Pour	22
Abstentions	0
Contre	0
Non-exprimés	0

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité les nouveaux tarifs pour la taxe de séjour.

6. Validation du nouveau règlement intérieur applicable aux agents intercommunaux

La liste succincte des évolutions entre le règlement intérieur précédant et le nouveau est présentée aux élus. Le Président informe le conseil que le document a fait l'objet d'un passage en Comité Social territorial et a reçu un avis favorable en date du 31/05/2024.

Pour	22
Abstentions	0
Contre	0
Non-exprimés	0

Le conseil communautaire approuve le nouveau règlement intérieur à l'unanimité et propose que celui -ci soit effectif à compter du 01/07/2024.

7. Mise en place du Télétravail pour les agents intercommunaux.

Le Président explique aux membres du conseil qu'il est nécessaire de rédiger une délibération concernant le télétravail pour les agents intercommunaux.

Pour	22
Abstentions	0
Contre	0
Non-exprimés	0

Le conseil communautaire approuve l'encadrement du télétravail pour les agents intercommunaux.

8. Suppression d'un poste d'Adjoint Technique et création d'un poste d'Adjoint du Patrimoine (Pôle Culture)

M. Le Président explique aux membres que le temps de travail des agents culture a été augmenté.

L'un d'entre eux, inscrit au tableau des effectifs, connaît une majoration supérieure à 10 % (passage de 20 à 30/35^{ème}). De fait, la suppression et la création d'un nouveau poste est obligatoire. Ce dossier a fait l'objet d'un passage en Comité Social territorial le 31/05/2024, et a reçu un avis favorable.

Pour	22
Abstentions	0
Contre	0
Non-exprimés	0

Suite à l'avis favorable du CST en date du 31/05/2024, le conseil communautaire autorise à l'unanimité la suppression et la création d'un nouveau poste d'adjoint technique au sein du pôle Culturel.

9. Acquisition de terrain sur la commune de Châteauponsac

Le Président explique aux membres du conseil qu'il est nécessaire de procéder à l'acquisition d'un terrain sur la zone d'activités à l'entrée du bourg de Châteauponsac. Cet achat permettra de pouvoir proposer des espaces aux entreprises souhaitant s'implanter. Une partie du foncier est déjà réservé pour un porteur de projet qui prévoit une implantation dans les mois à venir. Les crédits pour cette acquisition sont ouverts au BP 2024. Section investissement – Programme 100065.

Pour	22
Abstentions	0
Contre	0
Non-exprimés	0

Le conseil communautaire approuve l'acquisition de ce terrain à l'unanimité.

Informations – Questions diverses

1. Cadrage de la procédure de révision du PLUi : Pas de remarque particulière.
2. Fonctionnement de la Station-Service : Le Président note le très bon fonctionnement de ce service qui voit sa fréquentation augmenter depuis son implantation. **Le conseil propose de réaliser un chiffrage pour l'implantation d'un poste sur la commune de Saint-Pardoux-Le-Lac.**
3. M. GERMANAUD apporte quelques précisions sur la situation du SMIPAC.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h28.



Le Secrétaire de Séance

Mme GUILLEMOT-BANDOLIER